

Achat d'une étude (huissier, notaire...)

Par **jesuisleeduc**, le 14/09/2011 à 19:41

Bonjour,

Actuellement en licence 3, j'envisage fermement d'exercer plus tard la profession d'Huissier de Justice. Passées toutes les conditions d'accès, déjà largement débattues dans d'autres discussions du forum, une question, concernant certes le plus long terme mais qui a toute son importance, me taraude grandement : comment pourrais-je faire pour acheter une étude ou, tout du moins, des parts dans une SCP d'Huissier. En effet j'ai vu qu'un apport personnel était quasiment toujours demandé concernant les prêts et même si mes parents sont loin d'être à plaindre je ne les voit pas me prêter comme ça 50 000€, ce qui peut se comprendre. Cette inquiétude concerne à plus grande échelle les notaires étant donné le prix des études encore plus élevées donc je me suis dit que le sujet concernait aussi les aspirant notaires...

Donc, est-il possible de tout de même espérer être huissier sans énormes moyens à l'origine (m'endetter ne m'effraie pas)? Pour même grossir le trait, connaissez vous des huissiers venant de milieux modestes ?

Merci d'avoir eu la patience de me lire dans tout les cas.